

DCULT N° 21.345

AVENANT AU CONTRAT DE CESSION

du mercredi 10 février 2021

ENTRE : La Cie O Tom Po Tom

Adresse : Collectif des Associations – Place du 14 juillet – 17000 La Rochelle

Téléphone : 06 85 71 61 06

Mail : cie.otompotom@gmail.com

Siret : 832 367 619 00034

Code APE : 9001Z

Licence d'entrepreneur de spectacle : Licences d'entrepreneur 2 L-R-20-008697 et 3 L-R-20-008735

Association non assujettie à la TVA

Représentée par Manon LECOINTE en sa qualité de présidente de l'association.

Ci-après désigné « le PRODUCTEUR », d'une part,

ET : La Ville de Royan

Adresse : 80 avenue de Pontailac - 17200 ROYAN

Téléphone : 05 46 39 56 56

Siret : 211 703 061 00013

Code APE : 751 A

Licence n° : 1-1072975 ; 2-1072976 ; 3-1072977

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désigné « l'ORGANISATEUR », d'autre part.

Il est exposé ce qui suit :

Le Producteur dispose du droit de représentation en France du spectacle suivant :

« UN TANTINET GIVRÉ »

pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa préparation et à sa représentation.

L'Organisateur soussigné dispose et certifie s'être assuré de la disponibilité d'un lieu de représentation.

CECI EXPOSÉ, ET ÉTANT ENTENDU QUE LE PRODUCTEUR N'A PAS PU HONORER LA REPRÉSENTATION À LA DATE PRÉVUE SUITE À L'ÉPIDÉMIE DU CORONAVIRUS COVID-19, VOICI CI-APRÈS LES MODIFICATIONS :**Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :**

Le Producteur s'engage à donner une représentation du spectacle :

DATE : Mercredi 22 décembre 2021

HORAIRE : 15h00

Lieu : **Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan**

Toutes les autres clauses et articles du contrat initial qui ne sont pas explicitement visées dans ce présent avenant demeurent inchangées.

Fait en QUATRE exemplaires à La ROCHELLE, le 26 juillet 2021.

Le Producteur,

Madame Manon Lecointe
Présidente



L'Organisateur,

Pour le maire et par délégation,

Monsieur Didier SIMONNET
Premier Adjoint

